



NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
LIMITEE
T/COM.11/L.284
14, février 1957
FRANCAIS
ORIGINAL : ITALIEN

COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS SOMALIS
CONCERNANT LA SOMALIE SOUS ADMINISTRATION ITALIENNE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Note du Secrétariat : Cette communication a été transmise au Secrétaire général par le Conseil consultatif des Nations Unies pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.

DESTINATAIRE : GOUVERNEMENT DE LA SOMALIE

LE PREMIER MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA SOMALIE MOGADISCIO

LE MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES MOGADISCIO

Copie adressée au Conseil consultatif de l'Organisation des Nations Unies MOGADISCIO

Nous soussignés, membres du Comité directeur de l'Association des anciens combattants et domiciliés à Mogadiscio, portons les faits suivants à votre attention

Nous sommes d'anciens militaires, d'anciens combattants, des blessés de guerre et des mutilés et nous avons adressé cette demande à notre Gouvernement somali afin de préciser notre opinion concernant l'Administration italienne et les résidents italiens de Somalie. Nous avons patienté des années, mais nous ne pouvons continuer à le faire. L'Italie ne veut pas reconnaître nos droits, elle ne veut pas indemniser les veuves de guerre ni les orphelins qui, pour elle, ont perdu leur père.

Nous prions instamment le Gouvernement de la Somalie, les fonctionnaires somalis et les officiers, sous-officiers et soldats somalis de ne pas s'interposer entre nous et l'Administration, y compris les Italiens résidant en Somalie. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour obtenir que l'Administration italienne représentant le Gouvernement de Rome reconnaisse nos droits. Si vous êtes de vrais musulmans et si vous avez foi en votre Dieu et votre religion, n'intervenez

pas entre nous et les résidents italiens de Mogadiscio. Laissez-nous en paix pendant que nous demanderons et obtiendrons la reconnaissance de nos droits par l'Administration italienne par tous les moyens dont nous disposons. Nous sommes sûrs que vous ne pouvez rien pour nous, que vous ne ferez rien pour nous au véritable sens du mot et que vous n'êtes pas en mesure de jouer le rôle d'intermédiaires dans nos affaires. Si vous pouvez intervenir et trouver une solution, nous sommes prêts à l'accepter - nous voulons dire si le gouvernement peut faire aujourd'hui quelque chose d'utile pour nous, quelque chose qui nous permette d'obtenir de l'Administration italienne la reconnaissance de nos droits.

Si vous ne pouvez rien faire pour nous, nous vous demandons de nous laisser en paix, rien de plus, et de ne pas intervenir entre nous et l'Administration.

Ce que nous vous disons là est vrai et réel et nous ne vous cachons rien.

Respectueusement.

Signé : 1. Abdulle Mohammed Afrah, Président
2. Mohamad Uardere, Vice-Président
3. Ahmed Afrah Aldo, Trésorier
4. Aden Ali Gurre, Membre
5. Dirie Ahmed Abdulle, Membre
6. Abdulle Naiou Naile, Membre
7. Osman Ali Farah, Membre
